



Rid d e s

Anc ie nne é g lise Sa int-La ure nt

Inte rventio ns arc hé o lo g i q u e s à l'oc c a s i o n d e s
tr a v a u x d e t r a n s f o r m a t i o n d e l'é g l i s e

juin - a o û t 2004

A. Anto nini, J.-C. Mo re t

fé v r i e r 2005

Riddes
Ancienne église Saint-Laurent

Travaux de 2004

A. Antonini, J.-C. Moret

Rapport février 2005

Table des matières

- 1 Circonstances
- 2 Observations archéologiques
 - 2.1 *La première église*
 - 2.2 *L'agrandissement de l'église*
 - 2.3 *Aménagements intérieurs associés aux premières églises*
 - 2.4 *L'église baroque du XVIIIe siècle*
 - 2.5 *La fouille du sol de la sacristie*
- 3 Conclusions
- 4 Figures
- 5 Annexes
 - 5.1 *Relevé archéologique de l'église en plan*
 - 5.2 *Relevé archéologique de l'église en coupe (élévation sud)*
 - 5.3 *Relevé archéologique de l'église en coupe (élévation nord)*
 - 5.4 *Liste des relevés*
 - 5.5 *Liste du mobilier*
 - 5.6 *Liste des tombes*
 - 5.7 *Liste des positions*

1 Circonstances

La rénovation de l'ancienne église Saint-Laurent, qui prévoyait notamment l'installation d'un chauffage par le sol et un décrépiage partiel des parois, a permis une courte intervention archéologique durant l'été 2004 (interventions ponctuelles entre juin et août). Ces travaux ont été effectués dans l'urgence, sur mandat du Service des Bâtiments du canton du Valais, par le biais des Monuments historiques (M. R. Bucher) et de l'Archéologie cantonale (M. F. Wiblé). A cette occasion, il a été possible d'explorer superficiellement le sous-sol de la nef et de la sacristie (soit une surface totale d'environ 140 m²), et d'étudier sommairement les maçonneries en élévation partiellement décrépiées. La zone du chœur n'a pas été sondée étant donné l'absence d'impact dans ce secteur.

Aucune intervention n'était prévue à l'extérieur de l'église, les façades ayant déjà été rénovées en 1997. Des premières observations concernent notamment le clocher avaient alors été réunies par Patrick Elsig et font l'objet d'un rapport déposé auprès des Monuments historiques¹.

Bien que les investigations archéologiques aient été limitées à un dégagement en surface des maçonneries repérées, le bilan des travaux est très riche. Les fouilles ont non seulement permis de dégager le plan complet d'une église antérieure à l'édifice baroque, mais aussi de mettre en évidence une phase d'agrandissement intermédiaire, contemporaine de la construction du clocher. L'église actuelle a été bâtie au tout début du XVIII^e siècle sur les vestiges arasés de ces deux édifices précédents, tout en conservant le clocher.

Sous le sol de la sacristie, un mur et plusieurs tombes ont également été découverts, sans qu'on puisse les rattacher à l'une ou à l'autre phase de l'église qui a précédé l'édifice baroque.

2 Observations archéologiques

(cf. annexes 1 à 3 : relevés archéologiques, plan et coupes (élévations intérieures sud et nord))

2.1 La première église

La plus ancienne église repérée correspond à une nef rectangulaire, dotée d'une abside circulaire à épaulement étroit (**fig. 1 et 2**). Elle présente une longueur intérieure d'environ 14 mètres et une largeur moyenne de 6,70 m. Plus étroite et surtout plus courte que le bâtiment actuel, elle est comprise dans la nef de l'église baroque ; son chevet se situe à l'aplomb de l'arc triomphal, au nord du clocher.

La nef

Les maçonneries latérales de la nef primitive ont été arasées ou complètement arrachées pour asseoir les murs de l'édifice du XVIII^e siècle. Le mur nord (M38) est conservé sur presque toute sa longueur en fondation, avec des restes de la première assise de l'élévation. Le mur sud a été remplacé par les fondations de l'église baroque. Sa position peut toutefois être restituée grâce aux vestiges de l'angle sud-est : l'amorce du mur sud (négatifs d'arrachement) est chaîné avec l'épaule de l'abside. Quant à la façade occidentale, son emplacement est matérialisé par un tronçon de maçonnerie (M41) formant un angle droit avec le mur nord (épaisseur du mur occidental 0,65 m, **fig. 3**). La suite du mur vers le sud n'a pas été dégagée. Ces vestiges permettent de restituer le plan complet de la nef dont la longueur intérieure mesurait 11,70 m pour une largeur moyenne de 6,70 m.

La nef était accessible depuis le nord par une porte latérale (39) légèrement décalée vers l'ouest par rapport à l'axe médian (**fig. 4 et 5**). Le seuil de la porte (largeur 1,60 m) est constitué par deux dalles

¹ Patrick Elsig, Riddes, *Ancienne église paroissiale Saint-Laurent. Premier constat archéologique (façades extérieures et clocher)*, juillet-août 1997.

allongées scellées au mortier, qui débordent légèrement vers l'intérieur par rapport au mur de la nef. Ces dalles sont délimitées au nord par la maçonnerie plus haute d'une contremarche. Cet aménagement permet de restituer un accès doté d'au moins une marche, ou d'un seuil surélevé servant de battant aux vantaux de la porte.

L'abside

Cette première église est fermée du côté est par une abside peu profonde (M1). Conservée uniquement en fondation, son plan dessine un arc de cercle légèrement aplati (profondeur de l'abside 2,40 m, épaisseur de maçonnerie env. 1,00 m). En élévation, ce soubassement portait sans doute une abside en demi-cercle. Elle se raccorde aux parois latérales de la nef par de courtes épaules (1,00 m intérieur).

Niveaux d'utilisation

Une limite sédimentaire rectiligne reliant les épaules de l'abside indique que le chœur était légèrement surélevé par rapport à la nef (**fig. 2**). Cette différence de niveau n'a été compensée qu'au XVIII^e du siècle, au moment de la construction de l'église baroque, par un épais remblayage qui recouvre les vestiges arasés et égalise le sol du chantier avant la construction du nouvel édifice.

2.2 L'agrandissement de l'église

Dans un second temps, l'église a été agrandie. A l'est, l'abside originale est remplacée par un chœur plus vaste, sans doute quadrangulaire, flanqué d'un clocher au sud ; à l'opposé, l'ancienne façade occidentale est remplacée par une nouvelle maçonnerie plus à l'ouest.

Nouveau chœur

Le mur nord du nouveau chœur a été découvert entre l'épaule de la première église et celle du chœur baroque (**fig. 2**). Conservée uniquement en fondation, cette ancienne maçonnerie (M45) s'appuie à l'ouest contre l'épaule de l'abside primitive. A l'est, son arasement sert d'assise pour le pilier de l'arc triomphal et probablement aussi pour la première travée du chœur actuel (même orientation et alignement). Les pierres de cette maçonnerie arasée sont liées par un mortier sablonneux et maigre, beige jaunâtre, qui diffère totalement de celui utilisé pour l'église primitive.

Du côté sud, le symétrique de ce mur correspond à la base du clocher (M44), construit dans le prolongement du mur de la nef primitive. La fondation du clocher débord légèrement sur l'arase de l'abside antérieure tout en s'appuyant contre l'épaule de l'église primitive. Les fondations de la tour sont constituées par de gros blocs (20 x 40 cm env.) surmontés par de grandes dalles de réglage (7 x 60 cm) qui marquent la transition avec l'élévation. Celle-ci comporte des blocs de grande taille (30 x 120 cm) chaînés aux angles. Le mortier qui lie ces pierres est identique à celui du mur repéré au nord, ce qui permet d'attribuer les deux éléments à la même phase de construction.

La présence de ce mur nord et la position symétrique du clocher au sud ne peuvent s'expliquer que par l'existence d'un chœur situé sous la première travée du chevet actuel. Cette zone n'ayant malheureusement pas pu être explorée, la forme de ce chœur n'a pas pu être définie avec précision. Néanmoins, si l'on observe l'alignement du mur sud du chevet actuel, on constate une légère brisure à la hauteur du pilastre médian, sans raison apparente. Cet indice nous fait penser que la partie occidentale du chœur baroque reprend, comme au nord, l'alignement d'un mur plus ancien. Sur la base de ces observations, le chœur de la deuxième église était vraisemblablement de forme quasiment carrée, avec une largeur à peine inférieure à celle de la nef.

Un point d'interrogation subsiste au niveau du clocher dont les quatre angles sont clairement chaînés, mais dont la maçonnerie ne semble pas être liée au mur du cœur rectangulaire postulé (**fig. 6 et 7**). Soit il faut admettre que le clocher a été érigé comme élément indépendant avant la construction du chœur, ou alors il était en légère saillie à l'intérieur de l'église. Dans ce deuxième cas, le chaînage du clocher et du chœur serait caché par la maçonnerie actuelle plus épaisse, qui reprend l'alignement du clocher.

A l'origine, le clocher n'était accessible que depuis l'intérieur de l'église, par la porte encore utilisée à l'heure actuelle. Le seuil de cette porte se situait toutefois nettement plus haut que le sol de la nef. Les vestiges d'une large maçonnerie (M48) installée sur l'arase de l'abside primitive, pourraient correspondre au soubassement d'un escalier permettant de franchir cette différence de niveau. Ce tronçon de mur est en effet parallèle au clocher et aligné sur l'angle nord-ouest de ce dernier. Son attribution à cette phase de construction est confirmée par l'utilisation d'un mortier similaire à celui observé dans les fondations de la tour.

Une deuxième porte est visible plus haut dans la face nord du clocher primitif, au niveau du premier palier (ouverture 110 x 60 cm, **fig. 8**). A l'origine, elle donnait accès aux combles de l'église. Aujourd'hui, elle est obstruée par la retombée des voûtes de l'édifice baroque. Au niveau du second palier, deux baies s'ouvrent dans les côtés est et ouest. Au niveau du troisième palier, qui correspond à l'ancien niveau des cloches, les quatre faces étaient ajourées par une baie (ouvertures mesurant en moyenne 100 x 80 cm). Les piédroits ainsi que les voûtains de ces ouvertures font partie de la maçonnerie d'origine qui se termine environ 40 cm sous la corniche en tuf². Aujourd'hui, la largeur des anciennes ouvertures est réduite à la taille d'une meurtrière (dimension de 95 x 20 cm) et l'étage actuel des cloches remplace sans doute une flèche de type pyramidal qui devait chapeauter le clocher médiéval (voir annexe 5.2).

Prolongement occidental de la nef

Du côté ouest, l'agrandissement de l'église est matérialisé par l'ajout d'une maçonnerie (M40) qui prolonge la façade nord de la nef primitive (**fig. 9**). Côté est, le mur s'appuie contre l'ancien angle ; côté ouest, il se poursuit sous le pilastre de la nef baroque. Son retour doit se situer sous la façade ou à l'extérieur de l'édifice actuel.

Ce mur, dégagé sur trois assises, présente un mortier semblable à celui utilisé pour le nouveau chœur (M45). Il correspond soit à un agrandissement de la nef, soit à l'ajout d'un narthex érigé devant la façade primitive. La largeur supérieure des fondations de ce mur s'explique sans doute par une contrainte statique (pente du terrain ?).

2.3 Aménagements intérieurs associés aux premières églises

Des vestiges arasés de plusieurs aménagements ont été mis au jour à l'intérieur de l'emprise de l'église primitive. Faute de critères déterminants, il est impossible de préciser s'ils font partie de l'état originel de cet édifice ou de la phase d'agrandissement. Cependant l'empiètement du caveau aménagé dans l'angle sud sur l'ouverture de l'abside nous fait pencher pour une datation récente (voir annexe 5.1).

Doublage de paroi et socle maçonné dans l'angle nord-est de la nef

L'espace nord-est de la nef devait avoir une fonction spécifique. Ici, la paroi nord a été doublée par un placage (M3) qui recouvre le ressaut de fondation (M38) et qui devait remonter contre l'élévation. A l'origine, la face de ce placage devait être visible car elle est soigneusement crépie et lissée. Elle a ensuite été cachée par la construction d'un socle (M4) dont la surface était réglée par des dalles formant un niveau horizontal (négatifs d'arrachement !). Ce massif étroit mesure au moins 3,00 m de long (limite est éventuellement arrachée) sur 0,70 m de large.

Selon l'attribution à l'une ou à l'autre église, ce socle pourrait avoir eu différentes fonctions. Dans l'église primitive, il a pu porter une armoire servant de sacristie, un siège presbytéral ou un banc réservé à des notables (comme dans l'ancienne église de Vex) ; dans l'église à chœur rectangulaire (hypothèse qui est la plus vraisemblable), il a pu supporter un autel latéral, un banc faisant face à l'aménagement situé dans l'angle sud-est de la nef ou éventuellement un confessionnal.

Caveau funéraire ?

Les vestiges d'un caveau en maçonnerie (10) ont été mis au jour contre l'épaule sud de l'église primitive (**fig. 12 à 15**). La cuve, qui réutilise sur deux côtés l'épaule et une portion des fondations de la façade sud, présente une forme pentagonale asymétrique. Elle a été comblée par des ossements jetés en vrac

² Cf. Rapport Elsig 1997 (op. cit.).

avec de la terre lors de la construction de l'église baroque. Ses parois sont revêtues par un crépi blanc et grossièrement lissé qui prend l'allure d'un placage épais là où il double la fondation dénudée du mur de la nef. La paroi orientale comporte une niche rectangulaire, également crépie, ménagée en sous-œuvre sous la maçonnerie de l'abside primitive. Du côté de la nef, cette cuve pentagonale est inscrite à l'intérieur de deux murets étroits formant un rectangle mesurant 2,90 sur 2,40 m. Le muret nord se termine exactement sur la ligne qui sépare la nef de l'abside, ce qui semble indiquer que cette séparation interne a été maintenue par le chœur rectangulaire intermédiaire. Les fondations des deux maçonneries sont érigées faces contre-terre, le muret occidental plus soigneusement appareillé que le muret nord (largeur 30-40 cm) : elles devaient soutenir un podium installé sur le caveau et surélevé par rapport au sol de la nef.

La fonction de cet aménagement demeure problématique. Il s'agit vraisemblablement d'un caveau funéraire (profondeur conservée de la cuve 0,80 m). La niche orientale permettait peut-être d'insérer le cercueil par une ouverture étroite, avant de le pousser contre la base du pentagone. Quant à la plateforme installée sur le caveau, elle pourrait avoir porté un autel latéral ou avoir été surmontée d'un baldaquin.

Restes d'un plancher

Le long de la paroi nord de la nef, les remblais de démolition ont été évacués afin de vérifier l'altitude du niveau de circulation de l'ancienne église. Des traces ligneuses de bois (str43) bien conservées, ont été mis au jour à cette occasion, à l'est de la banquette maçonnée ainsi qu'à l'ouest de la porte d'entrée (M39). Elles correspondent vraisemblablement aux vestiges du dernier plancher qui a précédé la construction de l'église baroque (**fig. 2, 3, 10 11 et 16**).

2.4 L'église baroque du XVIIIe siècle

Les murs latéraux de la nef actuelle et de la première travée du chœur reprennent grossièrement le tracé de l'église précédente, avec toutefois un léger élargissement vers l'extérieur (décalage moyen de 0,30 m pour le mur sud, de 0,70 m pour le mur nord). Le chevet baroque est rallongé d'une travée. Le clocher est le seul élément de l'ancien édifice qui a été repris et intégré dans la nouvelle construction. A cette époque, il est doté d'un nouvel étage pour les cloches et rehaussé d'une flèche octogonale (**fig. 17**). L'ouverture des anciennes baies est réduite à la taille actuelle et, lors de ces travaux au plus tard, des contreforts sont rajoutés afin de stabiliser la base³. La sacristie ajoutée au nord du clocher, est liée aux maçonneries du nouveau chœur avec lequel elle communique par une porte (57). Cette porte a été murée par la suite et remplacée par une nouvelle ouverture (56).

Les fenêtres (55) de l'édifice actuel appartiennent toutes au bâtiment originel ; Il en va de même pour la porte occidentale (62). Deux portes s'ouvrent en outre en façade nord. La première, appelée traditionnellement « porte des dames » (51), donne accès à la nef, la deuxième au chœur (54). Les pilastres, les voûtes ainsi que la charpente de l'église et du clocher font également partie du plan originel de l'édifice baroque.

Fondations de la nef

Du côté nord, seul le côté interne des fondations prend appui sur l'arase des maçonneries antérieures, la partie extérieure (non explorée) étant sans doute située en dehors de l'emprise des édifices précédents. Du côté sud, les fondations remplacent complètement celles de l'ancienne église : plus profondes et plus larges, elles englobent la base du pilier médian de la nef et trahissent peut-être des problèmes statiques (poussée du terrain due à la pente naturelle du cône torrentiel ?).

³ D'après le rapport de Elsig (op. cit.), les contreforts sont contemporains du rehaussement. Ils pourraient néanmoins être plus anciens à l'instar de la maçonnerie (M2) repérée sous le mur de la sacristie.

Niveaux d'utilisation et aménagements dans la nef

Dégagé dans la partie occidentale de la nef, le niveau de construction de l'église est matérialisé par un niveau de travail (13) dont la surface (**fig. 18**) présente des irrégularités dues au tassement différencié des remblais installés sur les vestiges des églises précédentes. Sur ce niveau de travail sont posés deux socles maçonnés qui occupent le quart sud-ouest de la nef et qui appartiennent manifestement à la première phase d'utilisation de l'église baroque (**fig. 19**). Ils seront abandonnés plus tard et recouvert par des remblais supportant un plancher, lui-même remplacé par un sol en béton dans le courant de la première moitié du XX^{ème} siècle.

Les deux socles devaient affleurer au niveau du sol dont la hauteur est indiquée par les pilastres en pierres de tuf qui rythment la nef. Le premier socle, situé au centre de la première travée, à droite de l'allée centrale, présente une forme proche du carré (90 x 100 cm) ; sa surface horizontale, anciennement recouverte de dalles est percée d'une cavité rectangulaire décentrée (**fig. 20, 21**). Il s'agit sans doute de la base des anciens fonts baptismaux (socle pour la vasque)⁴. Situé à la même distance de la paroi sud que le premier, mais 2 m plus à l'est, le deuxième socle, plus petit et de forme circulaire (diamètre 65 cm), possède une cavité centrale (**fig. 22**). Il pourrait avoir servi de support pour une bannière religieuse.

Un troisième socle maçonné (str20), moins bien conservé, a été repéré dans l'angle nord-ouest de la nef (**fig. 3, 16**). Centré par rapport à une niche peu profonde percée dans la paroi nord (52), ce soubassement pourrait correspondre à un premier déplacement des fonts baptismaux avant leur transfert définitif dans l'angle sud-ouest de la nef au XX^{ème} siècle. On pourrait également imaginer qu'il a pu servir à porter la colonne centrale d'une échelle en colimaçon menant à la galerie située au-dessus de l'entrée. Démontée lors des travaux de 2004, celle-ci ne fait pas partie, en effet, du concept originel de l'église.

Observations concernant les parois de la nef

Paroi sud, éléments cités d'ouest en est (voir Annexe 2) :

A l'extrémité ouest de la paroi, la grande niche (49) surmontée d'un arc de décharge surbaissé fait partie de la maçonnerie originelle, de même que la petite cavité carrée repérée plus à l'est. Celle-ci est surmontée, en guise de linteau, d'une pierre taillée en tuf. Vers l'intérieur, elle se réduit de manière conique et se termine par un trou qui se perd au centre de la maçonnerie. Sa fonction pourrait être liée aux fonts baptismaux situés immédiatement à côté (déversoir pour l'eau bénite usagée ?).

La porte du clocher est d'origine. Le seuil primitif de cette porte, la base des pilastres du chœur ainsi que le seuil de la porte originelle de la sacristie (57) sont alignés à la même hauteur : ils indiquent le niveau du sol du chœur baroque. Une niche carrée insérée entre la porte de la sacristie (57) et le clocher fait partie des aménagements d'origine. Niche et porte sont surmontées par un grand arc de décharge (**fig. 23**). La porte tout à l'est (56) a été percée dans la maçonnerie au XX^{ème} siècle, lors de l'abaissement du sol dans la première travée du chœur.

Paroi nord, éléments cités d'ouest en est :

La niche (52) est un ajout percé dans la maçonnerie originelle. Tout en reprenant la forme et l'emplacement de la niche au sud, elle est vraisemblablement liée à l'aménagement du socle (20) déjà mentionné. Plus à l'est, la « porte des femmes » a d'abord été transformée en niche, ensuite entièrement murée par un bouchon de briques modernes (**fig. 24**).

Les restes d'une niche au parement crépi (53), percée dans la maçonnerie originelle, est visible près du pilastre de l'arc triomphal. Située au-dessus de l'escalier qui reliait le niveau de la nef à celui du chœur (normalement 3 marches), à une hauteur de 1,30 m par rapport à la marche médiane, sa fonction n'est pas claire.

La porte du chœur a gardé ses proportions d'origine. Seul le seuil a été transformé en escalier lors de l'abaissement du sol dans la travée occidentale du chœur.

Paroi est du chœur :

⁴ Au XX^{ème} siècle, les fonts baptismaux se trouvaient immédiatement à droite en entrant, dans l'angle sud-ouest de la nef. Ils ont probablement été transférés à cet emplacement lors du remplacement de l'ancien plancher en bois par un sol en béton (première moitié du XX^{ème} siècle). La cuve provenant de ces fonts baptismaux se trouve actuellement dans la nouvelle église, construite dans les années 1970.

Deux petites niches de forme rectangulaire s'ouvrent aux extrémités de la paroi. La niche sud semble être d'origine (h. 45cm, l. 30cm, p. 25cm) ; ses piédroits sont formés par une grande pierre de tuf, le linteau et la tablette par une dalle de schiste. La niche nord, revêtue de planches, est vraisemblablement plus récente ou a été agrandie (h. 75cm, l. 50cm, p. 36cm).

2.5 La fouille du sol de la sacristie

Le sous-sol de la sacristie n'a été exploré que superficiellement. Ces travaux ont mis en évidence l'existence de plusieurs tombes en pleine terre affleurant directement sous la chape en béton installée au XX^{ème} siècle (**fig. 25 et 26**). Un sondage a montré que ces sépultures sont étagées sur plusieurs niveaux et présentent des recoupements. Certaines correspondent à des adultes, d'autres à des enfants. Elles sont orientées avec la tête à l'ouest et implantées dans une terre de cimetière contenant beaucoup d'ossements humains. Il s'agit de tombes appartenant probablement au cimetière qui s'étendait au nord de l'église avant la construction de l'édifice baroque.

Un ancien mur a également été dégagé à l'aplomb de la paroi méridionale de la sacristie. Ce mur est clairement plus ancien que les maçonneries baroques. Du côté est, il se termine en arrondi : soit il tournait vers le sud, soit il se terminait par une tête de mur parementée à l'instar des trois contreforts qui soutiennent la base du clocher. Si cette dernière hypothèse est juste, les contreforts auraient été ajoutés au clocher déjà avant la reconstruction de l'église au début du XVIII^e siècle. Une vérification à l'extérieur permettrait de déterminer la fonction et la datation du mur arasé.

3 Conclusions

Malgré sa courte durée qui n'a permis qu'une vision partielle des vestiges, la fouille d'urgence effectuée en 2004 dans l'ancienne église Saint-Laurent s'est soldée par un bilan très positif qui vient enrichir les observations effectuées lors de la restauration des façades en 1997. Le dégagement du plan complet d'une église à salle unique dotée d'une abside et la mise en évidence d'une phase d'agrandissement avant la construction de l'édifice du XVIII^e siècle apportent de nouvelles et précieuses informations sur l'histoire de la paroisse de Riddes. Jusqu'ici, nos connaissances se limitaient en effet aux quelques dates déjà rassemblées par P. Elsig qui se base sur les recherches des historiens F.-O. Dubuis et A. Lugon⁵, ainsi que sur les notes professionnelles de G. Cassina, rédacteur des monuments d'Art et d'Histoire.

La mention la plus ancienne de l'église de Riddes remonte à 1153. Elle se rapporte certainement à l'édifice de plan absidial repéré en fouille. Les dimensions et le plan correspondent en effet parfaitement aux petites églises rurales érigées durant l'époque romane dans le canton de Valais, que se soit à Saxon (St-Maurice), Nendaz, Vex, Nax, Vercorin, ou à Argnou (Ayent). La datation proposée pour ces sanctuaires, entre le X^{ème} siècle et la première moitié du XII^{ème} siècle, nous paraît également possible pour Riddes. L'ancienne église St-Sylve à Vex présente d'ailleurs des dimensions très semblables (dimension de la nef 10,70 x 7,50 m, profondeur de l'abside 2,50 m). La nef étant à Vex légèrement plus large qu'à Riddes, l'épaulement de la première apparaît plus marqué⁶. L'église de Vercorin est plus petite (dimensions de la nef 9,50 x 5,0 m) ; ici l'épaulement ne mesure qu'une vingtaine de centimètres⁷.

⁵ Rapport Elsig 1997 (op. cit.). François-Olivier Dubuis, Antoine Lugon, *Les premiers siècles d'un diocèse alpin : Recherches, acquis et questions sur l'évêché du Valais*, 3^e partie, Vallesia L, 1995, p.118.

⁶ A. Antonini (traduction A.Lugon). Saint-Sylve de Vex : résultats de l'enquête archéologique. L'ancienne église Saint-Sylve de Vex. Sion, 1989, pp.15-40.

⁷ A. Antonini. L'ancienne église paroissiale de Vercorin à la lumière des investigations archéologiques. Vercorin, la mémoire des âges, Sion 2002, pp.45-78.

L'agrandissement de la première église, matérialisée par le prolongement de la nef, la construction du chœur rectangulaire et l'érection du clocher, reflète une augmentation évidente de la population et de nouvelles exigences liturgiques. La nécessité de remplacer l'abside est loin d'être un cas isolé. Dans le Valais de la fin du XV^{ème} et du début du XVI^{ème} siècle, on relève en effet une propension à doter les petites églises paroissiales de chœurs plus spacieux. Une transformation semblable intervient à cette époque dans les églises de Vercorin et de Vex. Si on prend le cas de Vex, nous retrouvons à peu près les mêmes dimensions du chœur qu'à Riddes : la forme rectangulaire, peu profonde, est proche du carré (datation entre 1485 et 1498 d'après la consécration du nouvel autel). Mais on pourrait également citer Vercorin (fin du XV^{ème} siècle, autel consacré en 1508 par l'évêque Mathieu Schiner), Saxon (vers 1500), Saillon (1527-1533), Le Châble/Bagnes (1502, chœur rectangulaire agrandi vers 1534 par un chevet polygonal après la reconstruction de la nef), Saint-Maurice-de-Laques/Mollens (1531-1533) et Lens (1535-1537). St-Séverin (Conthey) constitue un exemple tardif de cette tradition. Ici, l'abside romane est remplacée par un chœur carré vers 1700⁸.

Nous proposons donc de dater la phase d'agrandissement de l'église de Riddes dans le courant du troisième quart du XV^{ème} siècle. Cette datation du chœur et du clocher semble être confirmée par la présence, parmi les cloches des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, d'une cloche plus ancienne fondue en 1475. La forme des grandes baies simples du clocher de Riddes conviendrait également bien avec une telle datation, à une époque où le style roman à ouvertures géminées dotée d'une colonnette (encore employé à Vex au milieu du XIV^{ème} siècle) est définitivement révolu.

La construction de la troisième église, de style baroque, est datée de manière certaine du tout début du XVIII^{ème} siècle. Cette date est confirmée par l'analyse dendrochronologique qui fixe l'abattage des arbres utilisés pour la charpente de la nef et du chœur entre 1691 et 1699. La poutraison prise dans la partie haute du clocher est légèrement plus récente et date du deuxième quart du XVIII^{ème} siècle (abattage entre 1713 et 1736)⁹. Le décalage de quelques décennies entre l'érection de l'église et le rehaussement du clocher montre bien l'avancement des travaux par étapes, lors de la construction d'un édifice d'une telle envergure. Concernant les élévations de cette église, nous confirmons les observations déjà faites à l'extérieur de l'édifice, qui mettent en évidence un bâtiment qui a su maintenir la plus grande partie de sa substance d'origine. Les modifications récentes, intervenues dans le courant du XX^{ème} siècle, comprennent la création de deux portes supplémentaires (nouveaux accès à la sacristie et au clocher), la condamnation de la "portes des femmes" dans la façade nord et l'abaissement de la première travée du chœur. La restauration en cours corrige d'ailleurs quelques-unes de ces interventions afin de retrouver les proportions originelles.

Si, aujourd'hui, l'évolution du bâtiment commence à se dessiner de manière plus claire à partir de l'époque romane (XI-XII^{ème} siècles), les origines de la paroissiale demeurent toujours dans l'obscurité. Les fouilles archéologiques étant restées en surface, nous ne connaissons aucun des aménagements internes de l'église romane, ni son sous-sol. Aucun indice nous permet de déterminer si le bâtiment à plan absidial mis au jour correspond au premier sanctuaire érigé à cet endroit ou s'il succède à un édifice encore plus ancien. Est-il construit à la place de l'oratoire d'un centre gallo-romain encore vivant dans le Haut Moyen Age (villa romaine tardive à l'instar du cas de Ardon ?), comme le supposent Dubuis et Lugon ? La chance unique qui s'offrait de pouvoir approfondir les investigations et répondre à ces questions n'a malheureusement pas été saisie. Nous le déplorons amèrement, car les vestiges sont désormais recouverts par une chape de béton armé et par les conduits d'un chauffage par le sol. Bien sûr, nous ne pouvons que souligner l'importance d'entreprendre systématiquement des travaux exploratoires, même succincts, lors de la réfection d'un édifice religieux. Cependant, seule une analyse archéologique approfondie peut garantir un apport scientifique permettant d'accroître nos connaissances sur l'histoire valaisanne du premier millénaire.

⁸ A. Antonini (traduction A.Lugon). L'église romane, la découverte archéologique d'un édifice. Saint-Séverin, son église, sa paroisse. Conthey, 1994, pp.27-54.

⁹ Analyse dendrochronologique effectuée par Martin Schmidhalter, Brig. Rapport Elsig 1997 (op. cit.), notes 2 et 4.



Fig. 1. Vue générale de la nef, avec l'abside de la première église (M1), le caveau funéraire (10) et le socle maçonné (M4) adossé contre la paroi nord primitive (M38). Vue vers l'est.



Fig. 2. Détail du secteur nord-est de la première église, avec l'épaulement de l'abside (M1) et le socle maçonné (M4) adossé contre la paroi nord de la nef (M38). La fosse commune T5 est postérieure à la construction de l'église baroque. Vue vers le nord.



Fig. 3. Détail de l'angle nord-ouest de la nef de la première église, avec le retour de la façade occidentale (M41). Les traces de bois (43) correspondent au plancher existant avant à la construction de l'église baroque. Le socle maçonné (20) appartient à l'église du XVIII^e siècle.



Fig. 4. Détail de la porte (39) qui s'ouvre dans la paroi nord (M38) de la première église, sous les fondations de l'église baroque (M28). Vue vers le nord.



Fig. 5. Marche de la porte (39) ménagée dans la façade nord (M38) de la première église. Vue vers le sud.

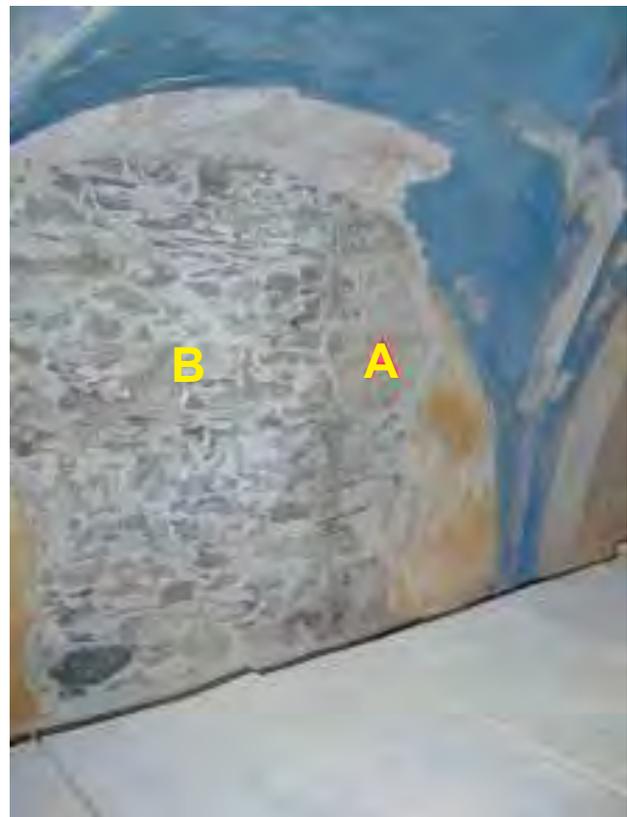


Fig. 6 et 7. Joint vertical entre le clocher (A) et le chœur baroque (B), avec l'ancrage ponctuel de la maçonnerie du XVIIIe s.(C). Vues vers le sud au niveau de la corniche (à gauche) et de la voûte (à droite).



Fig. 8. Premier palier du clocher primitif. Détail de la porte qui donnait accès aux combles de l'église. L'ouverture est condamnée par la retombée des voûtes de l'édifice baroque.



Fig. 9. Agrandissement de l'église primitive par l'ajout d'un mur (M40) prolongeant vers l'ouest sa façade nord. Ce mur fonctionne avec la deuxième église. Vue vers le nord.



Fig. 10. Vue générale des aménagements intérieurs des églises I et II. Vue vers l'est.

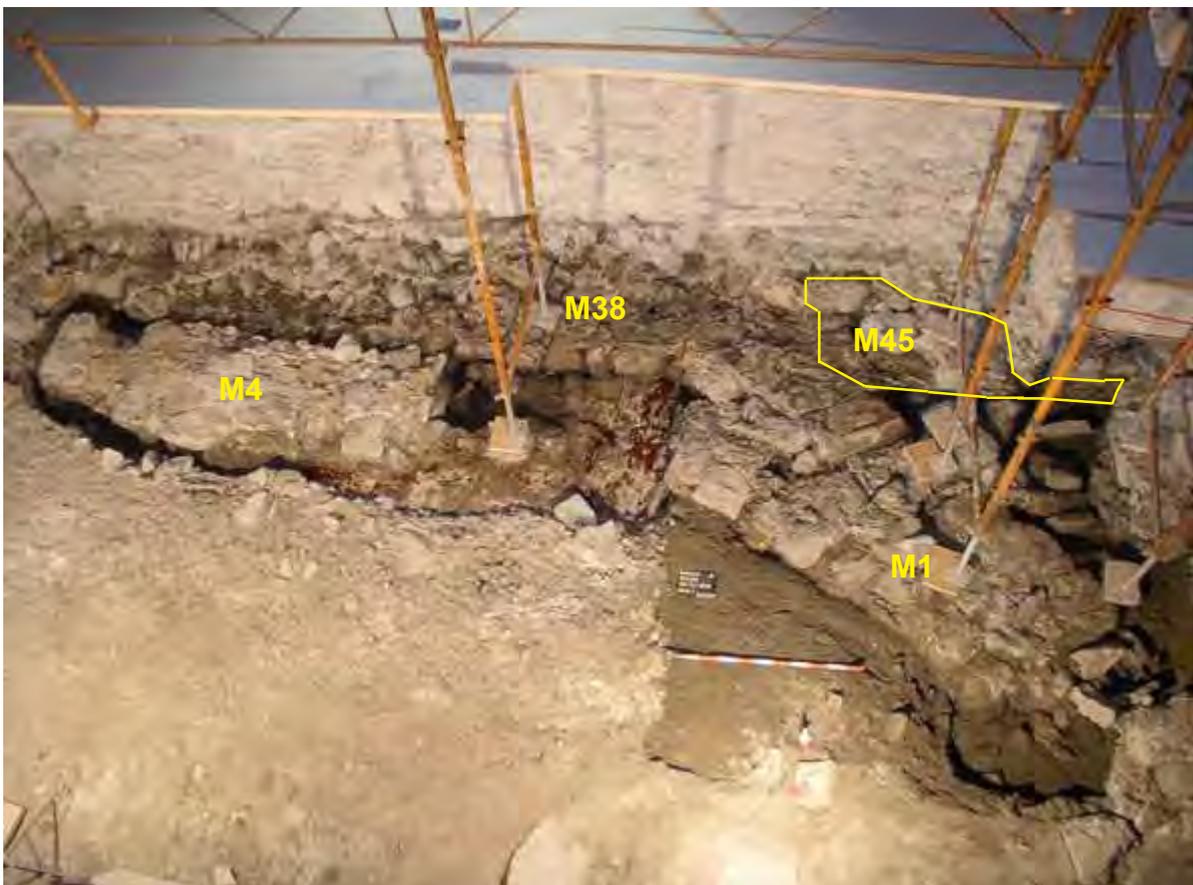


Fig. 11. Détail de la jonction entre l'abside (M1) et le mur nord de l'église primitive (M38). Le prolongement vers l'est de la façade nord (M45) correspond au chœur de la deuxième église. Vue vers le nord.



Fig. 12. Vue générale du caveau funéraire (10) adossé contre l'épaule sud de la première église. Vue vers l'est.



Fig. 13. Le caveau funéraire (10) avant la vidange de sa cuve. Vue vers le sud.



Fig. 14. Détail d'un élément architectural retrouvé dans le comblement de la cuve du caveau (10). Longueur totale : 43 cm.



Fig. 15. Détails du caveau funéraire (10) après vidange partielle de la cuve. A: niche aménagée en sous-oeuvre dans l'épaule de la première église, B: fond (lit de mortier sur radier), C: murets de la cuve, D: murets du podium. Vue vers l'est.

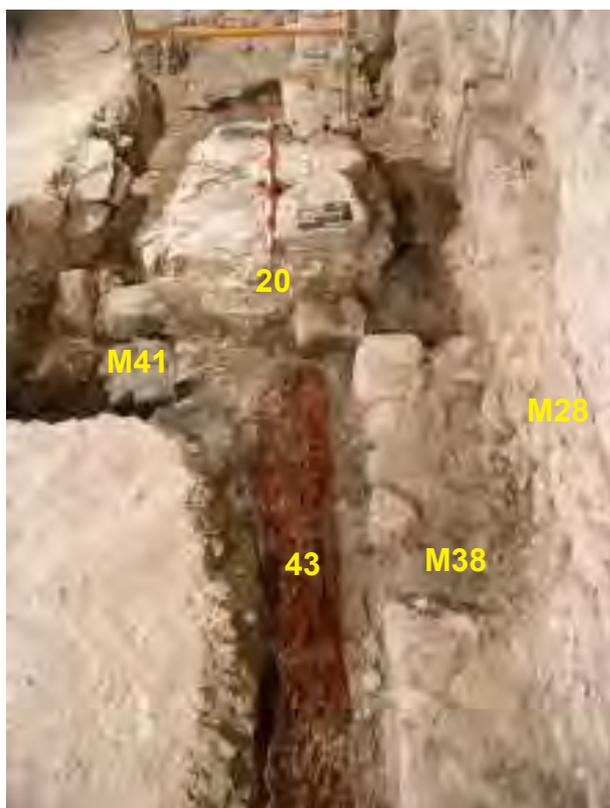


Fig. 16. Angle nord-ouest de la nef primitive (M38, M41). Restes du dernier plancher (43) précédant la construction de l'édifice baroque. Vue vers l'ouest.



Fig. 17. Façade occidentale de l'église baroque et clocher (état 2004). Vue vers l'est.



Fig. 18. Détail du niveau de travail induré (13) lié à la construction de l'église baroque. Vue vers l'est.



Fig. 19. Socles maçonnés (8, 9) situés dans le secteur sud-ouest de la nef baroque. Vue vers l'ouest.



Fig. 20. Nef de l'église baroque: socle maçonné rectangulaire (8) correspondant à la position originelle des fonts baptismaux. Vue vers le sud.



Fig. 21. Fondation du socle (8), avec les restes du niveau de travail induré lié à la construction de l'église baroque (13). Vue vers l'ouest.



Fig. 22. Socle maçonné circulaire (9) : support pour une bannière religieuse? Vue vers le sud.



Fig. 23. Paroi sud du chœur baroque. Détail des décors muraux et de l'arc de décharge surmontant l'ancienne porte de la sacristie (57).



Fig. 24. Paroi nord de la nef baroque: bouchon de la «porte des femmes» (51).



Fig. 25. Sacristie. Détail de la maçonnerie M2 et des tombes repérées en surface. Vue vers l'ouest.



Fig. 26. Sacristie, tranchée exploratoire nord-sud. Détail des tombes repérées en surface sous la chape de béton. Vue vers l'ouest.



Fig. 27. Mobilier récolté dans l'ancienne église Saint-Laurent:
 1. fragment de tissu,
 2. épingle en bronze,
 3. médaille en bronze,
 4. fragments de verre de fenêtre,
 5. fragment d'un petit Christ (tôle de bronze repoussée),
 6. fond d'une fiole en verre.



Fig. 28. Mortier à collerette d'époque romaine retrouvé en position secondaire au fond du remplissage de la tombe T5.



Fig. 29. Ossements humains réduits dans la fosse T5, retrouvés emballés dans un vieux journal.



Fig. 30. Détail du Christ retrouvé dans le remplissage de la fosse T5. N°inv. RL/04-02. (h. = 4,0 cm).



Fig. 31. Médaille de chapelet provenant des remblais de construction de l'église baroque. N° inv. RL/04-01.



Fig. 32. Face et revers de la médaille de chapelet. N° inv. RL/04-01 (h. = 5,2 cm).

Riddes, ancienne église Saint-Laurent

Élévation de la paroi sud

- église I
- église II
- coexiste avec l'église II
- église III



Riddes, ancienne église Saint-Laurent

Élévation de la paroi nord

- église I
- coexiste avec l'église II
- église II
- église III

